

II – MODIFICATION DES PRODUCTIONS ET DES CONDITIONS DE PRODUCTION

Nature de la modification :

- variation des effectifs animaux
 variation de la surface totale exploitée
 évolution de la nature des productions : ajout d'un nouvel atelier de production significatif non prévu initialement, arrêt d'un atelier significatif, remplacement d'un atelier significatif prévu par un autre

Motifs de la modification :

Tableau récapitulatif des modifications dans le cas d'une évolution des productions ou de la nature des productions (si besoin, vous pouvez joindre en annexe un document qui détaille les modifications apportées) :

	Prévu dans le PE		Description de la modification prévue		Année d'effet
	Type de culture :	ha	Type de culture :	ha	
Variation (±) de SAU :	Type de culture :	ha	Type de culture :	ha	20 _ _ _
	Type de culture :	ha	Type de culture :	ha	20 _ _ _
	Type de culture :	ha	Type de culture :	ha	20 _ _ _
	Type de culture :	ha	Type de culture :	ha	20 _ _ _
	Type de culture :	ha	Type de culture :	ha	20 _ _ _
	SAU totale :	ha	SAU totale :	ha	20 _ _ _
Variation (±) de cheptel	Type d'animaux :	Effectif :	Type d'animaux :	Effectif :	20 _ _ _
	Type d'animaux :	Effectif :	Type d'animaux :	Effectif :	20 _ _ _
	Type d'animaux :	Effectif :	Type d'animaux :	Effectif :	20 _ _ _
	Type d'animaux :	Effectif :	Type d'animaux :	Effectif :	20 _ _ _
Évolution de la nature des productions	Atelier :	Volume :	Atelier :	Volume :	20 _ _ _
	Atelier :	Volume :	Atelier :	Volume :	20 _ _ _
	Atelier :	Volume :	Atelier :	Volume :	20 _ _ _
	Atelier :	Volume :	Atelier :	Volume :	20 _ _ _

III – MODIFICATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Modification de la réalisation d'investissements prévus au PE : investissements annulés en tout ou partie ou réalisés à un montant différent de celui prévu dans le PE initial (y compris en raison d'un report après la fin des engagements) :

Description de l'investissement	Montant prévu inscrit dans le PE	Motifs de la modification	Montant réalisé

Modification du PE concernant la réalisation d'investissements supplémentaires non prévus au PE initial :

Description de l'investissement	Motifs de la modification du PE	Montant du nouvel investissement	Date prévue de réalisation

Je déclare :

- avoir élaboré le plan d'entreprise, ci-joint, sous ma propre responsabilité.

Je m'engage :

- à m'installer comme chef d'exploitation et mettre en œuvre mon plan d'entreprise dans un délai de 9 mois à compter de la date de décision d'octroi des aides à l'installation et dans un délai de 24 mois (ou 36 mois pour les PPP validés avant le 1er janvier 2015) à compter de la validation de mon PPP (ou de l'agrément de mon PPP en cas d'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole),
- à être agriculteur actif, au sens de l'article 9 du règlement (UE) n°1307/2013,
- à exercer une activité professionnelle en qualité de chef d'exploitation agricole pendant une durée minimale de 4 ans à compter de la date de mon installation,
- à effectuer les travaux de mise en conformité des équipements repris qui sont exigés par la réglementation relative à la protection de l'environnement et à satisfaire aux normes minimales requises en matière d'hygiène et de bien-être des animaux,
- à tenir pendant 4 ans une comptabilité de gestion conforme aux normes du plan comptable agricole. En cas d'installation sociétaire, la société se substitue au jeune pour la tenue de cette comptabilité de gestion,
- à mettre en œuvre les actions pour lesquelles j'ai bénéficié d'une modulation du montant de ma dotation jeunes agriculteurs,
- à m'installer et à réaliser mon projet conformément aux informations fournies dans mon plan d'entreprise et à informer l'autorité de gestion des changements intervenant dans la mise en œuvre de mon projet (modification des statuts de l'exploitation ou de l'exploitant, modification des productions et des conditions de production, modification du programme d'investissements),
- à respecter les engagements du plan d'entreprise et se conformer aux obligations liées aux vérifications et contrôles administratifs relatifs à sa mise en œuvre,
- à respecter les conditions inhérentes à la forme d'installation choisie dans le cadre d'une installation à titre principal, d'une installation à titre secondaire, ou d'une installation progressive,
- en cas d'installation progressive, à ne plus relever du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles à titre dérogatoire au terme de la 4ème année du plan d'entreprise,
- à respecter les obligations de publicité FEADER, si le montant total de la DJA est supérieur ou égal à 50 000 €, en termes d'affichage de la publicité FEADER sur un lieu de l'exploitation agricole visible du public,
- en cas d'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole, à acquérir un diplôme ou titre de niveau égal ou supérieur au baccalauréat professionnel option « conduite et gestion de l'exploitation/entreprise agricole » ou au brevet professionnel option « responsable d'exploitation/entreprise agricole » dans un délai de 3 ans à compter de la date de décision d'octroi des aides à l'installation et à valider mon Plan de Professionnalisation Personnalisé,
- à fournir mon étude économique détaillée ou toutes autres pièces nécessaires à l'instruction de ma demande, si la demande m'en est faite par les services instructeurs des aides à l'installation,
- à me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire et national, et à conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant la durée des engagements et à l'issue du plan d'entreprise.

Je suis informé(e)

- qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières. Il pourra également être procédé à un déclassement des prêts MTS-JA,
- que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

Fait à _____ le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature(s) du demandeur et des associés exploitants en cas d'installation sociétaire :

MENTIONS LÉGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

PIECES A FOURNIR

Pièces	Type de demande concernée	Pièce jointe	Sans objet
Le formulaire de demande complété et signé.	Tous	<input type="checkbox"/>	
Plan d'entreprise (PE) modificatif complété et signé.	Dans le cas d'une demande d'avenant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Note explicative faisant apparaître les éléments à l'origine du déclenchement des modifications et présentant les principaux résultats obtenus.	Dans le cas d'une demande d'avenant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lettre de la banque.	Dans le cas d'une demande d'avenant avec des investissements supplémentaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie des actes relatifs au foncier et aux bâtiments d'exploitation (promesse de vente ou de location, justificatifs de propriétés, baux déjà détenus etc.).	Dans le cas d'une demande d'avenant avec modification du parcellaire (nouvelles parcelles, fin de bail, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du livret de famille ou des actes de naissance permettant de vérifier le caractère hors cadre familial de l'installation.	Dans le cas où le candidat a bénéficié de la modulation hors cadre familial et dans le cas d'avenants générés par l'augmentation de la SAU ou par une évolution des associés exploitants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du projet des statuts de la nouvelle société créée ou des statuts de son évolution pour les sociétés existantes.	Dans le cas d'installation sociétaire non prévue ou de modification statutaire de la société.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de promesse de cession des parts.	Dans le cas d'intégration non prévue au sein d'une société existante par la reprise de parts sociales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>